

22.06.2021 - 17:27 Uhr

## Allianz Suisse: les dégâts dus aux épisodes de grêle de ces derniers jours se chiffrent en millions

Wallisellen (ots) -

**Les orages de ces derniers jours, accompagnés par endroits de grêlons de la taille d'une balle de tennis et de fortes précipitations, ont laissé des traces dévastatrices, notamment dans les régions de Berne, de Suisse centrale et de Suisse romande. Selon les premières estimations, Allianz Suisse s'attend à plus de 8000 cas de sinistres pour un montant de plus de 30 millions de francs. Les experts sinistres sont déjà sur place pour évaluer l'ampleur des dégâts.**

Pare-brise éclatés, carrosseries cabossées, caves inondées: les premières grosses chutes de grêle de l'année ont provoqué des dégâts de plusieurs millions. À ce jour, Allianz Suisse a déjà reçu à elle seule plus de 2000 déclarations de sinistres. La région de Berne et la Suisse centrale ont été particulièrement touchées par les intempéries du week-end. Allianz Suisse s'attend pour ces deux régions à plus de 3500 cas de sinistres, représentant une charge totale de plus de 10 millions de francs.

La région de La-Chaux-de-Fonds et le canton du Jura ont été frappés encore plus durement hier, avec des grêlons de la taille d'une balle de tennis qui ont causé d'importants dégâts, notamment sur les véhicules à moteur. "Le coût moyen par sinistre sera plus élevé que lors d'une tempête de grêle normale", souligne Thomas Schaub, responsable du Service des sinistres chez Allianz Suisse. Au total, Allianz Suisse prévoit plus de 5000 cas de sinistres en Suisse romande, pour un volume global de plus de 20 millions de francs. Un "Drive-In grêle" va être mis en place pour évaluer les dommages aux véhicules; le lieu n'a pas encore été fixé. Les clients seront informés en temps utile.

Allianz Suisse met tout en oeuvre pour simplifier les processus et traiter les sinistres au plus vite pour ses clients. Les déclarations de sinistres peuvent être effectuées en ligne 24h sur 24 sur [www.allianz.ch](http://www.allianz.ch).

Contact:

Hans-Peter Nehmer  
Téléphone: 058 358 88 01; e-mail: [hanspeter.nehmer@allianz.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz.ch)

Bernd de Wall  
Téléphone: 058 358 84 14; e-mail: [bernd.dewall@allianz.ch](mailto:bernd.dewall@allianz.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100873124> abgerufen werden.